

## **Lettres de la famille CANORD-BONNEAU-VELUT de la Chassagnade**

**Don : Didier Gatier - Saisie : Martine Chanudet  
Anne-Marie Maletierre**

**Notes : JPB**

*Les cartes postales, dont nous reproduisons une partie des textes, ont été trouvées dans la maison de la Chassagnade habitée maintenant par la famille Gatier (Didier puis Georges, et leurs épouses Dominique et Ginette), mais qui appartenait à l'époque de la guerre de 14-18 à la famille Canord. Elles nous ont été aimablement confiées par Didier Gatier. Vivaient dans cette belle maison de maçon, (la dernière à gauche en quittant le village) le père, tailleur de pierre, Pierre Canord, son épouse Louise, sa fille Marie née en 1886, son gendre, Auguste Bonneau, né à Reterre en 1876 (marié en 1905) et son petit-fils Marcel Bonneau né en 1906. La sœur de Marie, Antoinette, née un an avant elle, en 1885, avait épousé en 1903 un maçon de la Valette, également prénommé Auguste, Auguste Velut, né en 1879. De leur union était né un fils Henri en 1904 et une fille Marie en 1906. Les courriers échangés impliquent les différentes personnes citées ci-dessus. Pour une meilleure compréhension, il faut savoir qu'Auguste Bonneau, son épouse Marie, leur fils Marcel et les parents de Marie (Canord) habitaient à la Chassagnade. Auguste Bonneau avait migré en qualité de maçon avant son mariage (en Lorraine et en Bourgogne), mais il était, semble-t-il, devenu cultivateur à plein temps après. Quant à Antoinette, son époux Auguste Velut, et leurs deux enfants Henri et Marie, après avoir habité à la Valette au moins jusqu'en 1911, ils résidaient près de Paris, à Saint-Cloud, où Auguste exerça quelques années, avant et après la guerre, son métier de maçon.*

*Auguste Bonneau avait 38 ans en 1914, il fut aussitôt mobilisé, dès le 13 août, puis envoyé sur le front le 26 novembre 1914, et enfin démobilisé le 27 janvier 1919. Sa fiche matricule ne mentionne pas de blessures, mais elle indique qu'il fut promu caporal, puis sergent au cours de son service militaire, et même adjudant pendant les périodes d'exercices qui suivirent. Mais ce grade n'apparaît pas dans les correspondances. Le conserva-t-il pendant la guerre ?*

*Auguste Velut avait 35 ans en 1914, mais il ne fut pas mobilisé immédiatement. Il avait été réformé au cours de son service militaire pour des problèmes de santé (« palpitations et arthrite »). En conséquence il ne fut pas appelé en 1914, mais il le fut en 1915. Mobilisé le 16 mars 1915, il fut envoyé au front le 24 octobre 1915, et démobilisé le 28 janvier 1919. Comme son beau-frère, il échappa aux blessures, et comme lui, il fut promu, au grade de caporal. Il en fait mention dans une carte.*

**1915**

**AB 1915.3 / Auguste Bonneau / Marcel son fils / 11.03.1915 / Le Tréport**

Cher petit Marcel. J'ai reçu la carte de ta maman hier soir, elle est du 8, donc des nouvelles fraîches. Les miennes ne vont probablement pas aussi vite, et je le regrette. Embrasse bien pour moi ta maman et tes deux vieux. Dis-leur que je suis très bien au Tréport, mais qu'il me tarde de vous revoir tous. Je me soigne de mon mieux. Veuillez en faire autant sans regarder l'économie. Je t'embrasse. Ton papa A. Bonneau.

**AB 1915.4 / Antoinette Velut / Ses parents / 23.03.1915 / Saint-Cloud**

Chers parents. Comment allez-vous ? Nous ça va, mais bien ennuyés. Nous avons des nouvelles d'Auguste tous les jours, il dit qu'il est très bien, mais il faudra qu'il soit bien mal quand il se plaindra, il en a pas l'habitude. Il nous dit qu'il est logé dans un vieux château, mais dans la brousse. Il avait été rejoindre à St Yrieix, mais il y a couché qu'une nuit. Il est maintenant dans la Dordogne, si seulement il y restait là-bas, il n'est pas au danger. Pour le moment nous le sommes bien plus que lui depuis la visite des Zeppelins, cette nuit encore ils étaient signalés, et beaucoup ont passé dans la nuit de samedi à dimanche, et sans doute que ce n'est pas fini. Nous vous embrassons.

A. Velut

**AB 1915.5 / Auguste Velut / Mr et Mme Canord / 23.03.1915 / Jumilhac**

Chers beaux-parents. Je vous écris ces deux mots pour vous dire que j'ai quitté St-Cloud mardi. Je suis à Jumilhac, en Dordogne. C'est un pays très montagneux. Je ne sais pas si on restera longtemps. Nous sommes pas habillés encore. On fait un peu d'exercice le matin avec le fusil, et le soir on nous fait marcher. Je suis en bonne santé et j'espère que vous soyez de même. A. Velut

**AB 1915.7 / Auguste Velut / Mr et Mme Canord / 09.04.1915**

Chers beaux-parents. Je vous écris ces deux mots de lettres pour vous faire savoir de mes nouvelles. Je suis toujours en bonne santé et je désire que vous soyez tous de même. Je vous dirais que je suis été en permission à St-Cloud pour 48 heures, mais j'ai pris une journée de plus, personne ne s'est aperçu de rien, ça s'est bien passé, mais c'est pas assez longtemps pour aller si loin. J'ai resté tout de même 2 jours francs à St-Cloud. Je suis à peu près à 470 kilomètres de Paris. Dans votre lettre vous me dites d'aller vous voir, je serais très content, mais je ne sais pas si je pourrai. C'est beaucoup moins loin que Paris, mais c'est pas si direct. A partir d'aujourd'hui je crois qu'il y aura plus de permission de 48 heures. Je ne peux pas vous promettre si je peux y aller, je ferai mon possible. J'ai reçu des nouvelles de mon beau-frère il y a huit jours, il était toujours en bonne santé. Je ne vois plus grand-chose à vous dire. Je vous embrasse tous bien fort. A. Velut

**AB 1915.8 / Antoinette Velut / Ses parents / Mai 1915 / Saint-Cloud**

Chers parents. Nous sommes tous en bonne santé et j'espère que vous êtes de même et que mon père est complètement rétabli. Il fait beau ici, même trop chaud, car il fait orage presque tous les après-midis. Dimanche dernier Auguste est venu pour 48 heures, et il a pris un jour de plus, ce qui fait qu'il est resté 2 jours complets ici. Mais nous portions bien peine malgré que c'était les sous-officiers qui lui avaient dit de le

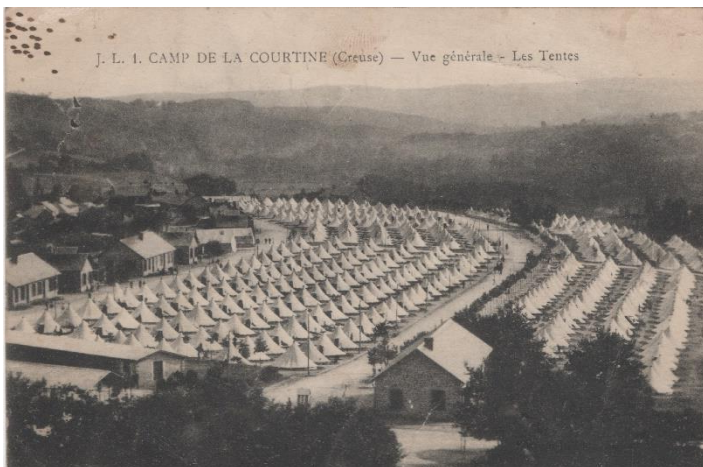
faire. Enfin il nous a écrit que tout s'était bien passé. Maintenant nous nous ennuyons encore de plus, et il est probable qu'il ne pourra pas revenir avant qu'il parte. J'espère que vous avez de bonnes nouvelles de mon beau-frère. Les enfants se joignent à moi pour vous embrasser bien des fois tous. A Velut.

**AB 1915.12 / Auguste Velut / Ses beaux-parents / 11.07.1915 / Saint-Yrieix**

Chers beaux-parents. Je vous dirai que je suis plus à Lubersac depuis mercredi. Je suis descendu à St-Yrieix dans les mitrailleurs. On m'a désigné d'office, il fallait un sergent et un caporal. Moi le plus jeune des caporaux, je suis été forcé de partir. Ce travail n'est pas plus dangereux qu'un autre, on nous apprend la théorie sur le mécanisme de la mitrailleuse. Je suis pour 9 semaines à St-Yrieix, et 45 jours au camp de La Courtine, et après on rentre au dépôt à St-Yrieix, en attendant le départ. Je crois que mon beau-frère est au pays, j'ai reçu sa lettre hier datée du 4 juillet. Je ne sais pas si je pourrai avoir ma permission de moisson. Je suis en bonne santé et je vous souhaite que vous soyez de même. Votre gendre. A. Velut

**AB 1915.13 / Auguste Bonneau / Son épouse Marie / 08.08.1915 / Le Tréport ?**

Chère épouse. Ces jours-ci je ne reçois pas beaucoup de nouvelles, ça viendra sans doute. J'espère que votre santé est bonne. Ici comme chez nous il pleut très souvent, c'est ennuyeux, surtout à cette saison. Pour moi j'avoue que ce n'est pas bien gênant, et ma santé peut me permettre de supporter ceci. Dans quelques jours nous serons obligés d'écrire à lettre ouverte. Des ordres ont été donnés pour cela. Si je change, tu le sauras par le numéro du secteur, mais je crois rester encore longtemps. Je suis bien, un bon lit dans une petite chambre où je peux me reposer, même pendant le jour. Bien des baisers à tous. Ton époux. A. Bonneau



**AB 1915.14 / Auguste Velut / Ses beaux-parents / 16.08.1915 / La Courtine**

Chers beaux-parents. Je vous écris ces deux mots pour vous dire que j'ai fait un bon voyage, ne soyez pas inquiets. Je suis arrivé à Reterre à 5 h 15. J'avais une heure d'avance, je suis parti de la gare de Reterre à 6 h 12. Je suis arrivé à Giat à 8 h 30 environ. J'ai

mangé une bouchée de pain et de fromage. Je suis reparti de Giat à 9 h. Je suis arrivé à la Courtine à 11 h sans incident, rien du tout, je suis pas fatigué, tout s'est bien passé. Vous souhaiterez bien le bonjour à Pierre de ma part, ainsi qu'à toute sa famille. Ne faites pas réponse à ma carte, je vous réécrirai dans quelques jours. Je vous embrasse tous d'amitié. Votre gendre. A. Velut

Nous couchons sous des tentes comme celles-là, mais pas au même endroit.

**AB 1915.16 / Auguste Velut / Ses beaux-parents / 22.09.1915 / St-Yrieix**

Chers beaux-parents. J'ai quitté La Courtine hier au soir. Je suis arrivé à St-Yrieix ce matin à 9 heures. J'ai fait un bon voyage bien tranquillement. Je crois de partir en permission de 4 jours samedi prochain. Je suis bien content d'aller les voir parce que je peux partir d'un moment à l'autre, on ne peut pas savoir. On m'a accordé 15 jours, mais je préfère d'aller à St-Cloud avant. Après si je peux avoir 15 jours de plus, ça sera toujours autant de passé, j'irai vous voir. Je suis en bonne santé pour le moment. Je vous embrasse tous d'amitié. Vous embrasserez bien Marcel pour moi. A. Velut

**AB 1915.17 / Antoinette Velut / Ses parents / 27.09.1915 / Saint-Cloud**

Chers parents. J'ai tardé un peu à vous écrire. Je savais qu'Auguste était pour revenir à St-Yrieix et que peut être allait-il avoir une permission, et en effet il est arrivé ici hier soir dimanche, et ne repart que lundi. Il passe sa semaine avec nous. Nous sommes bien contents, mais nous le serons pas tant quand il faudra partir. Enfin c'est toujours autant, et les bonnes nouvelles que nous avons à ce moment sur les journaux commencent à nous redonner l'espoir, si ça allait bientôt finir, et si on le voyait bientôt revenir en bonne santé, ce serait un vilain rêve de passé, mais il ne faut pas trop se réjouir encore. Et mon père comment-va-t-il ? Nous attendons de bonnes nouvelles. En attendant nous nous joignons pour vous embrasser bien des fois. Vos enfants. A. Velut



**AB 1915.18 / Auguste Bonneau / ? / 15.10.1915 / Pas-de-Calais**

Tout près de ce pays entièrement dévasté. Je suis en parfaite santé. Bonjour et bien des baisers. A. Bonneau

*Carte postale de Carency, Pas de Calais*

**1916**

**AB 1916.1 / Antoinette Velut / Ses parents / 23.01.1916 / Saint-Cloud**

Chers parents. Nous avons été bien contents d'apprendre que mon beau-frère avait été en permission. Il a sans doute passé par Paris, car maintenant ils y passent tous quand ils veulent, alors il aurait dû passer nous voir, ça ne l'aurait pas beaucoup retardé. Quand Henri a reçu sa lettre, s'il y avait eu assez de temps je lui

aurais écrit pour le lui dire de passer nous voir, mais ma lettre serait qu'arrivée après

qu'il serait été parti. Je vois que mon père ne va pas bien du tout, j'espère pourtant depuis qu'il a pris un peu de mieux. Là-bas c'est sans doute comme ici, nous n'avons pas encore eu d'hiver. Je vous mets des photos qu'Henri a fait, mais il n'a que le jeudi et le dimanche pour s'en occuper, et il faut du soleil. Souvent le temps n'est pas favorable, ce n'est pas trop mal pour un débutant amateur. Nous avons de bonnes nouvelles d'Auguste, mais il est pas prêt d'avoir une permission. Nous vous embrassons tous. A Velut.

**AB 1916.2 / Antoinette Velut / Sa sœur Marie Bonneau / 10.03.1916 / St-Cloud**

Ma chère sœur. Je viens de recevoir ta carte, et en même temps une de St-Julien. Nous avons resté 13 jours sans nouvelles d'Auguste, nous savions seulement qu'il était parti pour la direction de Verdun. Hier nous avons eu deux cartes datées du 27-28 février. Il était à ce moment à Verdun même, mais il nous disait qu'il n'allait pas rester là, ils étaient prêts à partir sur la ligne de feu. Nous ne sommes donc pas rassurés du tout, car depuis ce temps-là, il a bien eu le temps d'attraper quelque chose. Nous sommes tout à fait désespérés, le reverrons nous ? Cette bataille est terrible, combien de mille y trouveront la mort. Nous ici sommes en bonne santé et nous vous embrassons tous. Ta sœur Antoinette.

Quand Auguste est parti d'où il était, il a fait plus de deux-cents km à pied pour se rendre à Verdun, tout cela dans 5 jours. Tu me parles pas de mon père, mais je pense qu'il est mieux

**AB 1916.3 / Antoinette Velut / Son neveu Marcel Bonneau / 24.03.1916 / Saint-Cloud**

Mon cher neveu. J'ai appris avec plaisir que tu allais faire la 1<sup>ère</sup> Communion, aussi je m'empresse de t'envoyer un petit souvenir pour ce beau jour. Si je l'avais su plus tôt, je te l'aurais déjà envoyé. Je t'ai mis un chapelet, j'espère qu'on le trouvera bien, et une petite médaille. Tu pourras la mettre plus tard à ta chaîne de montre. Reçois un gros baiser de ta tante. Antoinette Velut.

**AB 1916.4 / Antoinette Velut / Sa sœur Marie Bonneau / 22.04.1916 / St-Cloud**

Chère sœur. Nous avons été très heureux de recevoir la photo où tu es avec Marcel, nous l'avons surtout trouvé bien grandi, il est aussi grand qu'Henri. Je ne sais pas encore s'ils iront vous voir pour les vacances, ça dépend des événements. Auguste a resté quelques jours au repos, mais il est reparti sur les lignes de feu en Champagne. Sa compagnie doit être dans les tranchées demain jour de Pâques. Il a 7 mois de front, et n'a pas encore eu de permission. Si ça n'allait pas si mal, peut-être qu'il en aurait une sans tarder. Nous avons eu bien vilain temps hier, et surtout hier il a tombé de l'eau toute la journée. Pâques s'annonce bien mal. Toutes nos amitiés et de bons baisers. Antoinette Velut

**AB 1916.5 / Auguste Bonneau/ Son épouse Marie / 21.06.1916 / Au front.**

Chère épouse. Nous voilà pour quelques jours en toute sécurité, ce petit pays n'est pas désagréable. Je crois que nos hommes vont aider à faire les foins aux cultivateurs

d'ici. Moi je n'ai rien à faire, il n'en est pas de même pour vous. Les travaux ne vous font-ils pas un peu de peine. Il ne faut pas vous décourager, c'est bien la dernière saison que vous allez passer seuls, la guerre devra bien finir sans doute. Au revoir et bonne santé. Je vous embrasse de cœur. A. Bonneau

**AB 1916.7 / Auguste Bonneau / ? / 12.08.1916 / Au front.**

J'ai quitté la tranchée depuis hier et compte partir le 14 pour aller vous rendre visite. Donc à bientôt.

Contre ordre je suis obligé d'attendre au moins le 18. Le capitaine part. Donc Noblesse oblige. Bonneau

**AB 1916.9 / Auguste Bonneau / Son épouse Marie / 10.11.1916 / Au front.**

Ma chère Marie. Hier j'ai reçu ta lettre du 4, je vous crois tous en bonne santé et je vois que vous arrivez, mais non sans peine, à la fin de vos semences. Donc les plus durs travaux de l'année vont être finis, et nous ne connaissons rien de ce qui se passera l'année prochaine, comme cette année sans doute. Je n'ai rien de nouveau à te dire, je passe mon temps le mieux que je peux. Tachez d'en faire de même. Au revoir et des baisers à tous. A. Bonneau

**AB 1916.11 / Auguste Bonneau / Son épouse Marie / 12.11.1916 / Au front.**

Chère épouse. Reçu hier ta lettre du 8, toujours dans les mêmes conditions (bonne santé), j'ai passé une partie de la nuit dehors. Aujourd'hui rien à faire. Tous les jours la même chose, rien à faire, mais il faut y être. Rien de bien dangereux, mais les accidents peuvent se produire. Donc espoir, et en attendant d'aller vous revoir je vous embrasse de cœur. Ton époux. Auguste Bonneau

## 1917

**AB 1917.2 / Auguste Bonneau / Ses parents / 22.09.1917 / Près de Calais**

Chers parents. Je suis en parfaite santé pour le moment, et je désirerais que vous soyez de même, mais malheureusement il en est pas ainsi. Antoinette me disait dans sa lettre d'hier que mon père était bien malade. C'est vraiment une cruelle maladie d'en souffrir de la sorte depuis si longtemps, et d'avoir aucun soulagement. Il faut espérer qu'il se rétablira du mieux, mais quelle souffrance il faut supporter. Je vous dirai que je suis au repos depuis huit jours, tout près de Calais. Nous sommes cantonnés dans un village qui borde la mer. En attendant de bonnes nouvelles, je vous embrasse d'amitiés tous. De gros baisers pour Marcel, il doit être bien gentil. Auguste.

## 1918

**AB 1918.1 / Auguste Bonneau / Son épouse Marie / 01.01.1918 / Au front.**

Chère épouse, cher fils, chers parents. Quoique je sois très éloigné, ma pensée est auprès de vous. A tous mes plus tendres baisers. Auguste



**AB 1918.3 / Auguste Bonneau / Son épouse Marie / 08.07.1918 / Au front.**

Ma chère Marie. Dans ta lettre du 5 tu fais encore allusion à ma santé. Tu te bases sur les quelques jours que j'ai passés auprès de toi. Eh bien non, aujourd'hui je suis un homme valide, et tu n'as pas à douter de ma parole. Faites attention à vous, et tâchez d'être aussi bien portants que moi. Rien de nouveau. Reçois pour tous mes amitiés.  
A. Bonneau

**AB 1918.4 / Auguste Bonneau / Sa belle-sœur Antoinette / 03.11.1918 / Au front**

Chère belle-sœur. La santé est toujours parfaite, vous me ferez savoir celle de chez vous, je vous la désire bonne. Ici rien de nouveau, assez tranquille, pas trop de travail, bien couché, le reste laisse à désirer, je veux dire la nourriture. Enfin peut être verrons-nous bientôt la fin de ce désastre, les nouvelles s'améliorent de jour en jour, peut être à la Noël y aura-t-il du nouveau ? Vivement. Mon frère (1) est-il en perm. Je termine en vous embrassant tous. A. Bonneau (1) *En fait, son beau-frère*

**AB 1919.1 / Antoinette Velut / Ses parents / 02.02.1919 / Saint-Cloud**

Chers parents. Nous voici au complet chez nous. Auguste est rentré le 28 au soir, et bien content. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous le sommes aussi. Mon beau-frère doit bien être rentré aussi de ces temps-ci. Nous sommes en bonne santé et chez vous comment que ça va, comment va mon père ? Donnez-nous de vos nouvelles à tous. Nous vous embrassons tous de cœur. A. Velut



*Les deux Auguste ont été démobilisés presque en même temps, les 27 et 28 janvier 1919. Auguste Bonneau est mort à la Chassagnade en 1956, à l'âge de 80 ans. Auguste Velut est décédé aux Valettes en 1965, âgé de 86 ans. Leurs épouses qui avaient tant craint la mort prématurée de leurs maris ont disparu les premières, Marie en 1932 à l'âge de 46 ans et Antoinette en 1953 à 68 ans.*